

Convention d'intervention Ateliers numériques

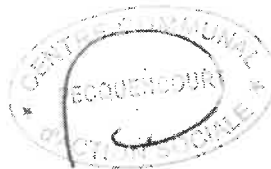
Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 059-265904565-20201201-N2201122020-DE



Vu pour être annexé
à la délibération N° 19
du: 01/02/2021
Le Président du C.C.A.S

Entre

Nom : Centre municipal Françoise Dolto
Adresse : 4 rue Etienne d'Orves, 59146 PECQUENCOURT
N°SIRET : 2659045600016
Code APE :

Représenté par Monsieur Joël PIERRACHE en sa qualité de Président du CCAS,

d'autre part,

Nom : Mon Assistant Numérique Cambrésis
Adresse : 105, rue de Crèveœur - 59400 CAMBRAI
N°SIRET : 844 378 604 00012
Représentée légalement par Ludovic BRUTEL en sa qualité de Gérant

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de l'intervention:

Ateliers de découverte numérique (Initiation / Création d'adresse mail / Sécurité sur Internet / Démarches administratives)

Les séances de 02h00 de cet atelier se dérouleront dans les locaux mis à disposition du centre social.

Les : *planning à prévoir*

Cette action sera menée par **Ludovic BRUTEL – consultant numérique** et le groupe sera encadré par Mme Vanessa Thouillez.

Article 2 - Obligations de la société Mon Assistant Numérique Cambrésis

Cette société s'engage à mettre en œuvre tout son savoir pour réaliser la mission qui lui est confiée.

En sa qualité d'employeur, elle assumera les rémunérations fiscales comprises, de son personnel attaché à l'atelier.

Article 3 - Conditions financières

Le centre social municipal Françoise Dolto de Pecquencourt s'engage à indemniser **Mon Assistant Numérique Cambrésis** pour l'intervention réalisée par **Ludovic BRUTEL** selon les tarifs suivants :

- les rémunérations de l'intervenante numérique, au tarif horaire devisé au préalable ce qui représente pour un total de **20 heures** (durée totale des ateliers) soit un coût de **165€ HT par intervention incluant le prêt de matériel, consommables liés au projet ainsi que les frais de déplacement.**

Ce qui représente un coût total de 1980€ TTC

Par la spécificité du projet, le versement se fera en une fois par trimestre, soit une facturation à la fin du trimestre sur facturation selon les temps d'intervention effectif, à réception de la facture sans délai de paiement.

Article 4 - Assurances

Mon Assistant Numérique Cambrésis est tenu de souscrire les assurances nécessaires pour les membres de son personnel intervenant dans le cadre de cette activité.

Le centre social municipal Françoise Dolto de Pecquencourt déclare avoir souscrit toutes les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la réalisation de cet atelier.

Il est conseillé à **Mon Assistant Numérique Cambrésis** d'assurer tous les objets lui appartenant ou appartenant à son personnel et de passer une convention de partenariat avec la structure accueillant cette intervention.

Article 5 - Annulation de la convention

La présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence.

Toute annulation du fait de l'une des parties entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais réellement engagés par cette dernière.

Article 6 - Compétence juridique

En cas de litige portant sur l'appréciation ou l'application du présent contrat, parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des Tribunaux De Douai, m seulement après épuisement des voies amiables.

Fait à Pecquencourt, en 2 exemplaires, le **18 Novembre 2020**.

Faire précéder les signatures de la mention manuscrite "lu et approuvé".

Monsieur Joël PIERRACHE,
Maire et Président du CCAS



Monsieur Ludovic BRUTEL

Signature


MonSsis.com
Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région de Douai
03 59 26 05 71 - ludovicbrutel@pratimedia.com
SIREN 4378 694 00012 - RCS Douai - FR3084437860
Formateur N°32590987459